

Historique des Objets Volants Non Identifiés

Le 14 juillet, ce fut au tour du pilote W.B. Nash et de son copilote W.H. Fortenberry d'être confrontés avec l'inconnu. Leur DC 4 faisait route vers Miami en passant par Norfolk (Virginie). Comme ils se trouvaient à 2 400 mètres, à quelque distance de Newport, ils virent en contrebas, volant à la rencontre de leur appareil, six disques énormes entourés d'une grande lueur rouge et ressemblant à du métal en fusion. Les six disques manœuvrèrent de concert : l'objet de tête se redressa, imité quelques instants plus tard par les cinq autres et tous prirent la direction de l'ouest. Deux objets apparus une seconde plus tard sous le DC 4 s'en allèrent rejoindre le groupe qui s'éloignait : leur coloration paraissait se dissoudre. Les pilotes purent affirmer qu'au cours d'un ralentissement, leur teinte s'était « ternie », mais qu'à mesure qu'ils reprenaient de la vitesse, les objets devenaient plus lumineux. Les pilotes alertèrent l'aérodrome de Norfolk. A leur arrivée à Miami, ils furent questionnés par les officiers de renseignement ainsi que par les agences de presse (Réf. 2, p. 46).

C'est à juste titre que la littérature relative aux OVNI cite l'année 1952 comme ayant été des plus fertiles en incidents de ce genre. **Le 16 juillet**, à 9 h 35 du matin, **Shel R. Alpert**, 21 ans, photographe de la base aérienne de Salem (Massachusetts) réussissait à fixer sur la pellicule quatre lumières blanchâtres qu'à partir de la fenêtre de son laboratoire il avait aperçues volant en formation. Le quartier général de la garde côtière accepta de rendre publique la célèbre photographie le 1^{er} août 1952. (Réf. 17, p. 27).

Le lendemain, le capitaine Paul L. Carpenter volait à bord d'un DC 6 quand il reçut un message radio d'une escadrille qui le devançait. Il faisait nuit et l'avion naviguait à 6 700 mètres. Ayant éteint les lumières de l'habitacle, **Carpenter et son équipage** repèrent bientôt quatre lueurs qui se déplaçaient à très vive allure. Carpenter estima leur vitesse à 4 800 km/h. (Réf. 2, p. 48).

Le 18 juillet, des centaines d'habitants de Veronica (Argentine) assistaient aux évolutions de six disques qui décrivirent des bou-

cles et montèrent en chandelle pour se perdre dans le firmament (Réf. 2, p. 48).

L'U.S. Air Force se souviendra toujours de ce fameux mois de juillet où elle fut véritablement harcelée par une masse invraisemblable de rapports rédigés dans la plupart des cas par des pilotes de grande expérience. C'est alors qu'eut lieu ce que l'on baptisa le « carrousel de Washington », soit une cascade d'observations s'échelonnant du 19 au 26, près de l'aéroport national.

Les événements capitaux furent observés à la fois par de nombreuses personnes au sol, par les radars de la CAA (Administration de l'Aéronautique Civile) — dont les échos puissants ne provenaient d'aucune anomalie de propagation (dixit James McDonald qui enquêta sur cette affaire) — et par les pilotes de tous avions en vol.

Le 19, à 23 h 30, deux radars du National Washington Airport détectent sept OVNI dont deux accélèrent brutalement. La tour de contrôle suit l'événement sur son radar, et M. Barnes, contrôleur principal, en est averti. Celui-ci informe Andrews Field comme il se doit (il est en effet interdit de survoler la **Maison Blanche et le Pentagone**). La base d'Andrews confirme le phénomène : son radar a aussi repéré les objets. M. Barnes se sert d'un théodolite pour les suivre. Les manœuvres dont ils font preuve défient les lois de la mécanique : un des objets vire à 90°, un autre amorce un retournement de 180°. A 0 h 30, il alerte la défense aérienne. Mais il n'est pas possible d'envoyer maintenant des chasseurs. M. Barnes s'adresse à Newcastle AFB, dans le Delaware. Quand les avions arrivent sur les lieux, il est trop tard : les objets ont disparu. Le capitaine Casey Pierman prend l'air. Il est bientôt mis en présence d'une lumière étincelante, qui tout à coup accélère à la seconde et se dérobe en un clin d'œil. A l'aube, une sphère orange vif de grandes dimensions se balance au-dessus des bâtiments. Washington est une nouvelle fois alerté. Dix engins surgissent soudain, et le carrousel continue : demande d'interception, échos radar, nouvelle disparition des objets sur les écrans. Un OVNI lumineux suit un avion de transport sur le point d'atterrir.

Confirmation radar. Les base d'Andrews, l'usine aéronautiques de River

Les pilotes confirment mières : M. Chambers, à 5 heures cinq disques tent en chandelle. N. toire Astronomique de tion météorologique d de Défense Aérienne e unanimes à affirmer. Etrange attitude, qui sait que certaines pres traints.

Le 26, à 22 h 30, les Même scénario : déplus moins oculaires, envoi décollent avec retard. fait pas de façon vénelle... Le lieutenant tente de s'approcher c vement, mais en vain. prendra que la base restée inactive. Qua Fournet Jr., du Penta cialiste en radar et sur les lieux, ils ob heures les évolutions lumineux. Suite à ce lire dans le « Rocky I nal de Denver : « Il e quitéant, que l'aviatic d'action dont elle dis réussi à établir la pi de ces mystérieux o dues soucoupes vola périences militaires de lever le voile sur c dans l'intérêt généra cent le monde sont breux » (Réf. 2, p. 58).

Entre-temps, l'Air Dé ceola (Wisconsin) ré vant lequel plusieu avaient été dépiétés du matin, par le rad tion. Comme dans le OVNI se déplaçaient tesse de l'ordre de des chasseurs se di tesse des objets p

pour se
p. 48).
toujours de
fut vérita-
invaïssem-
la plupart
de experien-
l'on bapti-
», soit une
nnant du 19
al.

observés à
nnes au sol,
nistration de
les échos
une anoma-
s McDonald
- et par les

du National
sept OVNI
ent. La tour
r son radar,
rincipal, en
Andrews Field
et interdit de
le Pentago-
le phénomè-
es objets. M.
pour les sui-
nt preuve dé-
un des ob-
e un retour-
erte la défen-
ossible d'en-
s. M. Barnes
s le Delawa-
r les lieux, il
disparu. Le
d l'air. Il est
lumière étin-
lère à la se-
d'œil. A l'au-
andes dimen-
s bâtiments.
fois alerté.
et le carrou-
eption, échos
s objets sur
eux suit un
int d'atterrir.

Confirmation radar. Les OVNI ont survolé la base d'Andrews, l'usine de constructions aéronautiques de Riverdale et le **Capitole**. Les pilotes confirment l'existence des lumières : M. Chambers, ingénieur radio, voit à 5 heures cinq disques énormes qui montent en chandelle. Néanmoins, l'Observatoire Astronomique de Washington, la station météorologique d'Arlington, le Centre de Défense Aérienne et le Pentagone sont unanimes à affirmer qu'ils n'ont rien vu. Etrange attitude, qui s'explique quand on sait que certaines pressions les y ont contraints.

Le 26, à 22 h 30, les OVNI réapparaissent. Même scénario : dépistage au radar, témoins oculaires, envoi de F-94. Ces derniers décollent avec retard. La poursuite ne se fait pas de façon véritablement opérationnelle... Le lieutenant William Patterson tente de s'approcher d'une lumière en mouvement, mais en vain. Le lendemain, on apprendra que la base de Langley n'est pas restée inactive. Quand le major Dewey Fournet Jr., du Pentagone, un officier spécialiste en radar et Albert Chop arrivent sur les lieux, ils observent pendant deux heures les évolutions des étranges objets lumineux. Suite à cet incident, on pouvait lire dans le « Rocky Mountain News », journal de Denver : « Il est incroyable, voire inquiétant, que l'aviation, malgré les moyens d'action dont elle dispose, n'ait pas encore réussi à établir la provenance et la nature de ces mystérieux objets... Si ces prétendues soucoupes volantes masquent des expériences militaires secrètes, il est temps de lever le voile sur ces expériences, et cela dans l'intérêt général. Les périls qui menacent le monde sont déjà bien assez nombreux » (Réf. 2, p. 58 / 4, p. 99).

Entre-temps, l'Air Défense Command à Osceola (Wisconsin) rédigeait un rapport, suivant lequel plusieurs « objets inconnus » avaient été dépistés le **23 juillet**, à 2 h 30 du matin, par le radar du centre d'interception. Comme dans le cas de Washington, les OVNI se déplaçaient initialement à une vitesse de l'ordre de 100 km/h, mais lorsque des chasseurs se dirigèrent vers eux, la vitesse des objets passa à 1 000 km/h (A

Washington, le radar avait enregistré des vitesses atteignant les 10 000 km/h). A 7 500 mètres, un pilote les aperçut, comme ils évoluaient à l'est de Saint-Paul (Minnesota). Un appareil du Ground Observer Corps assistait également à la scène.

Le même jour, un service de renseignement américain présentait son troisième rapport faisant une fois de plus mention d'un cas de poursuite. Une station d'interception au sol avait détecté un OVNI qui décrivait des cercles à grande vitesse. Un chasseur F-94 tenta de s'en approcher au-dessus de Braintree (Massachusetts). Mais l'objet s'esquiva et sortit du champ du radar... (Réf. 2, p. 83).

Le 24 juillet 1952, deux colonels de l'Air Force décollaient de la base d'Hamilton, près de San Francisco, avec un B-25, pour se rendre à Colorado Springs. Ciel sans nuages, très bonne visibilité. Il était 15 h 40, quand survolant à 3 300 mètres la région de Carson Sink, ils distinguèrent devant eux une formation de trois objets qu'ils prirent d'abord pour des avions de type F-86. Les objets se retrouvèrent bientôt à une distance permettant aux pilotes d'en faire la description : « Il ne s'agissait pas de F-86, mais de trois ailes en delta, d'une couleur argentée très vive, sans queue ni cabine de pilotage. Seule une nervure bien nette, s'étendant d'une extrémité à l'autre, rompait l'uniformité de la partie supérieure triangulaire de l'aile. « L'enquête menée sur cette affaire révéla qu'il ne pouvait s'agir ni de ballons ni d'appareils conventionnels ou de prototypes, et que les pilotes étaient des témoins intègres, totalisant des milliers d'heures de vol. (Réf. 3, p. 22 / 1, p. 203).

Le 25, le Washington Daily News se fait l'écho d'un communiqué officiel suivant lequel « **Le Département de la Défense vient d'ordonner aux chasseurs à réaction d'abattre les OVNI qui refuseraient d'obéir à l'ordre d'atterrir** ». Preuve que l'Air Force suspecte une fois de plus les OVNI d'être des armes nouvelles envoyées par quelque nation terrestre en mission de reconnaissance au-dessus des Etats-Unis. La suite de l'histoire montrera à suffisance la grossièreté de cette attitude.

Le 27 juillet, le passage d'un OVNI au-dessus de Manhattan Beach fut observé par huit témoins dignes de foi, dont un ancien pilote de l'aéronavale. A 18 h 35, un engin apparut à une très grande vitesse pour se scinder en six sections circulaires. « On eût dit une pile de pièces de monnaie qui se serait lentement dissociée », déclara le pilote. Le phénomène se produisit dans un parfait silence. Les six objets décrivirent des cercles dans le ciel et prirent ensuite la direction nord-nord-est. Ce cas fut examiné par **Albert Chop** et le **major Donald Keyhoe**. (Réf. 2, p. 147).

27 juillet. Un objet inconnu d'aspect métallique survole les usines atomiques de Los Alamos. Alerte générale : des avions décollent. Mais la poursuite est vaine, et l'objet vient se placer derrière les chasseurs, comme pour échapper à leur attention. Du sol, des témoins assistent au ballet. Le disque s'éloigne alors, passant du jaune initial à une couleur blanchâtre. Officiellement, l'ATIC qualifie ce fait d'inexplicable. C'est le 3 août que le quartier général de l'Air Force en révèle la substance (Réf. 21, p. 59).

Ce même 27 juillet, trois F-94 effectuent un vol de nuit dans le Michigan. Il est 21 h 40 quand l'écran radar de la station d'interception est marqué d'un trait, qui correspond à la présence dans le ciel d'un objet de provenance inconnue. Vitesse approximative : plus de 1 000 km/h. Ordre est donné au capitaine Ned Baker, commandant de l'escadrille, de l'intercepter. Là-haut, le radar de bord enregistre le même phénomène. Distance : 6,5 km ; altitude : 6 000 mètres. Et Ned Baker distingue bientôt la machine volante, laquelle laisse derrière elle comme une traînée lumineuse. La coloration de l'objet passe du rouge au vert, et du vert au blanc.

Le capitaine observe une alternance des trois teintes à intervalles réguliers. Il essaie de s'en approcher, mais l'objet accélère, de sorte que la distance ne cesse d'augmenter. La poursuite dure 20 minutes.

Parvenu au-dessus du district de Sanilac, le pilote abandonne la chasse et revient à la base. Pendant ce temps, des habitants du district ont vu l'OVNI eux aussi. La semaine

précédente, des engins du même type s'étaient manifesté de nuit, au-dessus de Sanilac. Le phénomène se traduisait notamment par des changements de coloration. Conclusions de l'ATIC : « La théorie de la réfraction d'origine thermique ne peut expliquer les observations simultanées à vue et par radar ni les cas où une « soucoupe » est aperçue au même point par les observateurs au sol et en avion, ni ceux où le radar d'un avion a détecté le phénomène et que les stations d'interception au sol suivent la « soucoupe » et l'avion au même endroit sur leurs écrans. Nature : inconnue ». (Réf. 2, p. 90).

Monsieur **Morris K. Jessup**, professeur de mathématiques et d'astronomie à l'Université du Michigan, fit de nombreuses recherches dans le domaine des OVNI. L'affaire Fred Reagan retint son attention, car elle était susceptible de confirmer que ces engins étaient capables non seulement de bloquer les moteurs des voitures, mais de paralyser tout être vivant. Ce témoignage relève sans doute de la bonne science-fiction, mais les séquelles de l'incident permirent aux chercheurs de l'estimer à sa juste valeur. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé opportun de le rapporter au lecteur.

Fred Reagan, jeune pilote, s'envola **un jour de juillet 1952** à bord de son Piper Cub. A quelque 2 400 mètres d'altitude, il aperçut un objet en forme de losange, vers lequel sans tarder il voulut se diriger. Mais l'objet se mit soudain à lui foncer dessus. L'avion fut violemment heurté par l'arrière, et sérieusement endommagé, il tomba. Reagan fut éjecté de l'appareil, et tandis que ce dernier tombait complètement démantelé, le pilote — sorti indemne de la catastrophe, notons-le — « eut tout à coup l'impression que sa chute avait cessé ». Il se sentit paralysé, immobile dans le ciel, puis fut aspiré vers le mystérieux engin plafonnant au-dessus de lui. Il y fut placé dans l'obscurité et, comme sous l'effet de quelque substance lénifiante, perçut une voix humaine, qui, dans un anglais impeccable, lui adressa des paroles rassurantes. La voix lui précisa que les êtres aux commandes venaient de le guérir d'un mal cancérigène. Reagan perdit conscience, et se

retrouva dans la chambre d'un hôpital, entouré de médecins. Il se réveilla le lendemain après l'accident. Reagan avait une expérience... Reagan, d'aliénés d'Atlanta, tard, le 16 mai 1952, la gravité du cas, les procédures à une autopsie troublante : « La mort a été provoquée par des lésions du cerveau C. RADIATIONS ATOMIQUES TRÈS PUISSANTES ». Or, c'était une aventure, Reagan n'avait pas la présence de radio-

Le 29, un OVNI fut aperçu par la Défense aérienne, à Dayton (USA). L'objet inconnu survola la baie de Saginaw (Michigan). Comme des F-94 poursuivirent les OVNI, ordre leur fut donné de monter à 6 000 mètres, ils furent vus « plusieurs fois ». Elle changea de couleur, devenant rougeâtre. Soudain, l'objet disparut et s'en fut. Le radar ne l'enregistra pendant 10 minutes. **Le même jour**, nous apprenons que le général Samuel D. Jones réunir un comité d'enquête sur la situation et d'en tirer des conclusions. Mais, au cours de la presse qu'il tient, il affirme que les OVNI ne sont qu'une CHOSE QUE DES SCIENTIFIQUES...

Le 1^{er} août 1952, Wurtsmith Air Base reçut la visite d'un OVNI, visible sur le radar. Des personnes des environs affirmèrent qu'il était apparemment d'un métal éclat métallique. Le commandant James S. Hemer, chaque fois qu'un F-86 — reçurent l'ordre de chercher de l'engin. Altitude : 12 000 mètres. À 12 000 mètres, deux fois de le photographier avant que son moteur ne s'arrête fut bientôt à la vitesse de 92).

s du même type
nuit, au-dessus de
se traduisait no-
gements de colora-
ATIC : « La théorie
e thermique ne peut
ons simultanées à
as où une « soucou-
me point par les ob-
avion, ni ceux où le
cté le phénomène et
ception au sol sui-
l'avion au même en-
Nature : inconnue ».

ssup, professeur de
onomie à l'Université
mbreuses recherches
OVNI. L'affaire Fred
ention, car elle était
ner que ces engins
eulement de bloquer
es, mais de paralyser
noignage relève sans
ence-fiction, mais les
permirent aux cher-
sa juste valeur. C'est
e il nous a semblé
au lecteur.

ote, s'envola **un jour**
de son Piper Cub. A
altitude, il aperçut un
nge, vers lequel sans
er. Mais l'objet se mit
dessus. L'avion fut
l'arrière, et sérieuse-
mba. Reagan fut éjec-
s que ce dernier tom-
mantelé, le pilote —
astrophe, notons-le —
pression que sa chute
tit paralysé, immobile
aspiré vers le mysté-
au-dessus de lui. Il
curité et, comme sous
stance lénifiante, per-
qui, dans un anglais
des paroles rassuran-
sa que les êtres aux
de le guérir d'un mal
erdit conscience, et se

retrouva dans la chambre d'une clinique où
entouré de médecins, ahuris de le voir in-
demne après l'accident, il leur conta son
expérience... Reagan fut enfermé dans l'asile
d'aliénés d'Atlanta, où il mourut un an plus
tard, le 16 mai 1953. Etant donné la gra-
vité du cas, les psychiatres décidèrent de
procéder à une autopsie. La conclusion fut
troublante : « La mort de Fred Reagan avait
été provoquée par une dégénérescence des
tissus du cerveau CONSECUTIVE A DES RA-
DIATIONS ATOMIQUES EXTREMEMENT
PUISSANTES ». Or, jusqu'au jour de son
aventure, Reagan n'avait jamais été mis en
présence de radio-isotopes (Réf. 22, p. 59).

Le 29, un OVNI fut repéré par le radar de la
Défense aérienne, dans le Michigan central
(USA). L'objet inconnu passa par-dessus la
baie de Saginaw (lac Huron) à 1 000 km/h.
Comme des F-94 patrouillaient dans les pa-
rages, ordre leur fut donné de le poursuivre.
A 6 000 mètres, ils virent une lumière bleuâ-
tre « plusieurs fois plus grande qu'une étoile ».
Elle changea de coloration et devint
rougeâtre. Soudain, l'OVNI augmenta d'éclat
et s'en fut. Le radar terrestre suivit la cha-
se pendant 10 minutes (Réf. 3, p. 210).

Le même jour, nouvelle réunion au Pentago-
ne. Le général Samford prend la décision de
réunir un comité d'experts, afin d'examiner la
situation et d'en tirer des conclusions prati-
ques. Mais, au cours d'une conférence de
presse qu'il tient peu après, le général af-
firme que les OVNI ne sont PAS AUTRE
CHOSE QUE DES PHENOMENES ATMOS-
PHERIQUES...

Le 1^{er} août 1952, Wright Patterson Air Force
Base reçut la visite d'un objet volant incon-
nu, visible sur le radar. Observé par des per-
sonnes des environs de Bellefontaine, l'engin
était apparemment circulaire et brillait d'un
éclat métallique. A ce moment, le com-
mandant James Smith et le lieutenant Do-
nald Hemer, chacun dans leur avion — deux
F-86 — reçurent pour mission de se rappro-
cher de l'engin. Altitude 9 150 mètres. L'objet
était là. A 12 000 mètres, Smith tenta par
deux fois de le photographier. Il put le filmer
avant que son moteur ne « cale ». L'objet s'en
fut bientôt à la vitesse de l'éclair (Réf. 2, p.
92).

Le 5 août, un objet discoïdal fit son appari-
tion au-dessus de l'aérodrome d'Oneida, au
Japon. Il fut suivi aux jumelles par les opéra-
teurs de la tour de contrôle, lesquels, peu
après l'avoir identifié, prévinrent la station
d'interception au sol. L'objet évolua un mo-
ment aux environs de la tour et soudain fit
volte-face à une vitesse foudroyante. Quel-
ques instants plus tard, l'étrange machine
se scindait brusquement en trois sections.
Abasourdis, les témoins virent les trois ob-
jets s'éloigner à distance égale les uns des
autres, à une vitesse de l'ordre de 550 km/h
(Réf. 2, p. 79).

Devant la masse considérable des témoi-
gnages dignes de foi, devant l'écrasante
évidence des faits, l'Eglise même s'est pro-
noncée. Dans « The Catholic Standard » (Wa-
shington) du 8 août 1952, le Révérend Fran-
cis J. Connel affirme sa croyance en l'exis-
tence d'êtres similaires à nous sur d'autres
planètes : « L'Eglise, dit-il, admet fort bien
la possibilité d'une vie extraterrestre. Il
est possible que des êtres hypothétiques
aient reçu de Dieu, comme nos premiers pa-
rents, une destinée et des dons surnatu-
rels... Il n'est pas question pour les théolo-
giens d'assigner une limite à la toute-puis-
sance de Dieu... Ni la Révélation ni la Tradi-
tion, ni les définitions solennelles des papes
n'excluent la possibilité d'une vie semblable
à la nôtre sur une autre planète. » Quatre
mois plus tard, ce sera Rome qui, à son
tour, formulera un avis du même genre. Le
R.P. Domenico Grosso envisage, lui aussi
l'existence possible d'êtres extraterres-
tres. Si ces êtres existent, « ils n'appar-
tiennent pas à la famille d'Adam dont est
issue notre humanité. Ils n'ont pas commis
le péché originel et n'ont pas été rachetés
par le Christ... »

Le 19 août, un chef scout de West Palm
Beach, **D.S. Desvergers**, fut confronté avec
l'insolite. L'affaire fut consignée par les ser-
vices de renseignements US. Ce soir-là, vers
21 heures, Desvergers ainsi que trois scouts
s'en retournaient chez eux, quand ils aper-
çurent dans les bois d'« étranges lueurs ».
Desvergers se rendit seul sur les lieux. Un

peu après, l'un des scouts vit « une boule de feu d'un blanc rougeâtre » descendre de la cime des arbres vers l'endroit où Desvergers lui fit part de sa rencontre : il avait vu un engin métallique d'un diamètre approximatif de 8 mètres, au-dessus de lui. Brusquement, un faisceau de feu avait jailli lui brûlant le chapeau et le bras. Le shériff découvrit en effet des traces de feu sur une surface de la clairière. Le témoignage donna lieu à une enquête de la part du capitaine Edward Ruppelt, leader du Project Blue Book (Réf. 2, p. 102 / 16, p. 63).

Morris Jessup, dans son ouvrage « The Case for the UFO » (L'affaire des soucoupes volantes) consacre un important chapitre aux disparitions mystérieuses de personnes, navires, avions, et autres véhicules connus. Les circonstances, uniques dans les annales de la police, sont telles, qu'il est malaisé d'en rendre compte en suggérant qu'il ne s'agisse que de simples enlèvements.

Le 22 août, Tom Brooke, boucher de profession, disparaissait d'une manière incompréhensible. A 23 h 40, il quittait un café, situé à quelque 60 km de Miami, et en compagnie de sa femme et de son fils âgé de 11 ans, rentrait chez lui en voiture. Celle-ci fut retrouvée le lendemain à 20 km du point de départ. Les phares étaient toujours allumés, une portière était ouverte. Il n'y avait apparemment aucun signe d'accrochage, et le sac de Mme Brooke se trouvait encore sur la banquette arrière. La police put suivre les traces de pas allant de la voiture vers un pré qui longeait la route. Les traces s'arrêtaient pile, comme si la famille Brooke s'était volatilisée... (Réf. 8, p. 354).

Le 29, la station météorologique de Villacoublay (France) enregistra une série de phénomènes. Du rapport militaire publié dans le livre d'Aimé Michel, « Lueurs sur les Soucoupes Volantes » (Ed. Mame 1954), nous extrayons ce qui suit :

— Vers 19 h 30, un point lumineux, de couleur bleue, se déplace lentement côté est, par saccades, selon une trajectoire brisée. Le point change de direction. Il apparaît au théodolite sous la forme d'un trait blanc incandescent, bordé de noir, accompagné de deux traînées bleutées, perpendiculaires au corps principal. Vers 20 h 30, le phénomène se place presque au zénith, et y demeure jusqu'à minuit (temps universel). Son image se réduit petit à petit.

— Un deuxième point apparaît. Au théodolite, c'est un cercle parfait jaune-blanc, accompagné de traînées irrégulières qui paraissent jaillir par saccades du cercle principal. L'objet reste un moment immobile puis s'éclipse très vite vers l'est.

— 22 h 45 (TU), une lueur rouge et bleue se déplace silencieusement. Au théodolite, on aperçoit une tache rouge virant au jaune, puis au vert. (Réf. 4, p. 199 et suivantes).

(à suivre)

**Gérard Landercy,
Lucien Clerebaut.**

Primhistoire

Les fresques du

Notre propos, en tra-
historiques, fut de ch-
taines figures, acces-
phismes susceptibles
chose que ce qu'on
nos ancêtres dits «
lecteur a probableme-
du Tassili, de Ferghe-
(Australie). C'est pour
aller plus loin. En iso-
cahier, les fresques
profit du fait que, d-
dispose de données
ser une classification
tuer le problème «
son contexte « préhis-
de quoi le lecteur po-
plus précise concern-
dispersées dans le
nous aborderons la pr-
Le Tassili'n Ajjer ou «
est situé au cœur du
la côte méditerranée
montagneux, au nord
prend l'aspect d'un p-
dant sur des centai-
est creusé de grands
vent lui ont donné
et fantasmagorique
légendaire Cité des G-
l'imagination de Lovec-
ditions de 1933, le li-
porta quelques copies
n'est qu'en 1956 que
Henri Lhote, explor-
massif, y découvrit pr-
réparties sur plus de 10
Dans une remarquab-
quante pages à peine,
on peut trouver la sc-
ces actuelles sur le T-
délicats, dynamiques
pondent à des époqu-
nous résumerons ains-
1) De -5000 à -1500 :
et pasteurs. On y t-
de chasseurs, pasteu-
une faune sauvage d-
flore est méditerrané-
nous que les analyses
mé que le Sahara éta-

jean-luc vertongen
décorateur e. n. s.

rue paul lauters, 43 1050-bruxelles tél. 49 35 46

étude et agencement intérieur d'apparte-
ments, villas, bureaux, salles d'exposition -
transformation et installation de magasins,
bars, restaurants - création de mobilier.

Nouvelles internationales

Etranges événements au Brésil

Le 6 juillet 1969 à Manaos (Amazonie), M^{me} Ermelinda Nascimento, institutrice, était à sa fenêtre quand, vers 20 h 00, elle aperçut une intense lumière au haut d'un goyavier de l'autre côté de la rue, déserte à ce moment. La nuit était claire, étoilée et sans nuages.

Un objet lumineux s'approcha du témoin à grande vitesse et s'arrêta, oscillant à quelques centimètres de son visage. « Il se mouvait dans ma direction comme tiré par une corde », déclara-t-elle. Elle voulut saisir le petit objet, mais celui-ci se mit à tourner rapidement autour de sa main droite. Elle appela son mari qui remarqua aussitôt un second objet. Le couple était vivement intéressé et désirait en savoir plus, mais quand M. Nicodemos Nascimento, voulut, par un mouvement brusque au moyen d'une nappe, retenir l'un des objets, il se passa un fait imprévisible : l'objet lumineux touché par M. Nascimento atteignit son visage et disparut, comme par désintégration, dans son front, où il laissa une marque en forme de M renversé, qui perdura trois semaines.

Un grand objet volant fut observé se dirigeant à vitesse élevée vers le sud.

Le 18 décembre 1969 à Sobral (Etat de Ceara), M^{me} Neusa Rodrigues de Melo vit un disque volant planer pendant une demi-minute devant sa maison et aperçut par une fenêtre de l'objet un petit homme de couleur bleue, dont les yeux émettaient de petits rayons de lumière. Ce témoignage fut confirmé par des ouvriers d'une cimenterie proche, au-dessus de laquelle l'objet se livra à diverses évolutions, et par le lieutenant Pedro Edvaldo de Souza, pilote de la Force Aérienne Brésilienne.

Le 19 décembre 1971 entre 20 h 30 et 21 h 30 se produisit sur une vaste étendue dans le sud du pays (Etats de Rio de Janeiro, Sao Paulo, Parana, Santa Catarina et Rio Grande do Sul) ce qu'on appela « le cas de l'année ». Des milliers de personnes de toutes conditions, parmi lesquelles des ingénieurs, des médecins et des aviateurs militaires, purent observer un nuage circulaire aux contours nets, de grande taille, avec un centre plus

sombre mais transparent où on apercevait un point dégageant une intense luminosité orange. La couleur du nuage était blanche et il se déplaçait lentement dans le ciel selon une trajectoire rectiligne du sud-ouest vers le nord-est. La partie nébuleuse n'était pas compacte, car la lumière des étoiles les plus brillantes la traversait.

Le ciel était sans nuage, la nuit très belle. Au moment du survol de l'OVNI, l'énergie électrique fit défaut dans le centre de la ville de Porto Alegre. Une panique prit naissance dans la nombreuse foule qui, en ce beau dimanche, se pressait sur les plages de la région.

Ces quelques cas pris parmi bien d'autres ne sont que des exemples importants des événements en relation avec le phénomène OVNI qui se produisent en grand nombre au Brésil. Ils sont extraits du « Boletim Informativo », édité par l'important groupement brésilien GIPOVNI, que nous a fait aimablement parvenir son animateur, M. J. Victor Soares, et ont été traduits par Claude Bourtembourg.

Mystérieux faisceaux en Suisse.

Dans la semaine du 27 septembre au 2 octobre 1971, M. P. agriculteur de Villars-le-Comte, labourait son champ situé au « Vernau ». Le ciel était dégagé et l'on pouvait voir les étoiles. Il était environ 20 h 45 quand M. P. eut l'attention attirée par un faisceau de lumière parallèle qui descendait obliquement jusqu'au sol, à 200 m devant lui au nord-est ; il pouvait bien mesurer 100 m de long sur 1 m de large et brillait d'une clarté blanche plus forte qu'un tube fluorescent. M. P. pensa immédiatement qu'il s'agissait d'un exercice militaire, mais ce rayon ne semblait provenir d'aucun engin, car, aussi bien à sa source qu'au sol M. P. ne put distinguer aucune machine. Alors il arrêta son tracteur, éteignit ses phares et constata avec stupeur qu'il n'y avait aucun bruit. Quelque peu effrayé, M. P. s'empessa de remettre en marche son tracteur, et lorsqu'il releva la tête, le rayon lumineux avait disparu. M. P. décida alors de rentrer chez lui.

Sur le chemin du retour, il se retourna et vit à nouveau le faisceau qui s'était éloigné vers l'ouest ; mais cette fois le rayon était vertical et se déplaçait latéralement dans un

mouvement rapide de 50 m. M. P. l'observa pendant environ 30 secondes puis se retourna et ne revit plus.

Arrivé chez lui, anéanti, il en parla à sa femme mais personne ne le

Avant de faire cette observation, il avait remarqué sur son champ des ronds de 2 m de diamètre qui ne poussaient pas. Y avait-il un OVNI ? Nous remercions M. D. de la Fédération Suisse pour nous avoir communiqué cette observation. Ne peut-on expliquer ce phénomène par celui de 1972 à Glasgow (Ecosse) ? Un nuage bleu pâle, venant du nord, pendant un quart d'heure.

OVNI au-dessus de l'autoroute
Le 2 mai 1972, un OVNI fut observé au-dessus de la circulation en direction de l'autoroute sud, à environ 100 m d'une route autrichienne, près de Neunkirchen. La circulation était interrompue. L'objet, rond et transparent, se trouvait au-dessus de Neunkirchen.



on apercevait
se luminosité
était blanche
s le ciel selon
sud-ouest vers
se n'était pas
étoiles les plus

nuit très belle.
OVNI, l'énergie
entre de la ville
prit naissance
en ce beau di-
plages de la

bi bien d'autres
importants des
le phénomène
and nombre au
toletim Informa-
oupement brési-
ait aimablement
Victor Soares,
e Bourtembourg.

ssse.
mbre au 2 octo-
e Villars-le-Com-
é au « Vernau ».
pouvait voir les
45 quand M. P.
faisceau de lu-
dait obliquement
lui au nord-est ;
0 m de long sur
ne clarté blanche
cent. M. P. pensa
sait d'un excerci-
ne semblait pro-
aussi bien à sa
put distinguer au-
rêta son tracteur,
onstata avec stu-
ruit. Quelque peu
e remettre en mar-
u'il releva la tête,
paru. M. P. décida

se retourna et vit
s'était éloigné vers
e rayon était verti-
ralement dans un

mouvement rapide de va et vient, sur plus de 50 m. M. P. l'observa alors pendant environ 30 secondes puis continua son chemin. Se retournant encore plusieurs fois, il ne le revit plus.

Arrivé chez lui, animé d'un sentiment de peur, il en parla à sa femme et à ses parents, mais personne ne le crut.

Avant de faire cette observation, M. P. avait remarqué sur son champ du « Vernau » des ronds de 2 m de diamètre environ où l'herbe ne poussait pas. Y a-t-il une corrélation ?

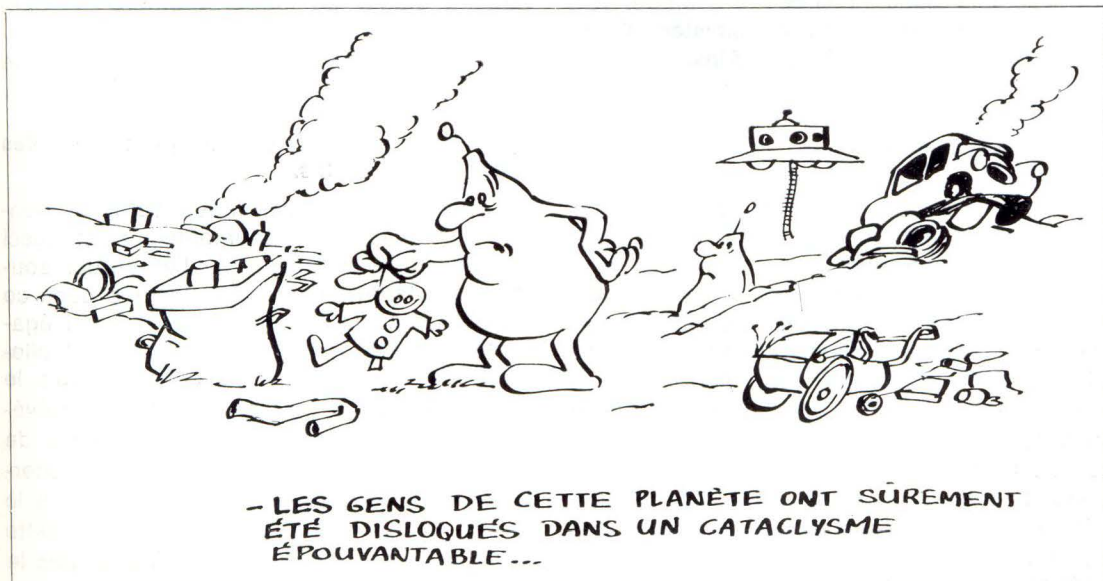
Nous remercions M. Dominique Freymond, de la Fédération Suisse d'Ufologie (FSU), de nous avoir communiqué cette intéressante observation. Ne peut-on rapprocher de ce phénomène celui de la nuit du 8 au 9 août 1972 à Glasgow (Ecosse) où un rayon lumineux bleu pâle, venant du ciel, fut observé pendant un quart d'heure ?

OVNI au-dessus de l'autoroute de Vienne

Le 2 mai 1972, un OVNI a fortement freiné la circulation en direction de Vienne, sur l'autoroute sud, à environ 50 km de la capitale autrichienne, près de Wiener Neustadt. La circulation était intense, ce jour étant férié. L'objet, rond et très brillant, se tenait au-dessus de Neunkirchen. D'après l'agence

autrichienne de presse APA, son altitude pouvait être évaluée à 12 000 m. Ni les avions envoyés à cet effet, ni la station météorologique de Vienne ne purent l'identifier. A l'approche des avions, le phénomène disparut brutalement.

(communiqué par M. R. Dederichs).



Le catalogue des observations belges

ne apparence ir-
celles de nos
et modules lu-
ar d'Ezéchiél, du
bateau-crible du
Jarry ne navl-
e, la description
volantes propre-
cun aspect vi-
ue, magique, ab-
entification his-
me engins pa-
soulève aucun

dans le panora-

le passagers à
que. Non moins
rties momenta-
ne donc un en-
ent qui devrait
définitive à la
ement. L'absen-
sive entre ces
oyances socia-
rien d'irration-

e l'observateur
des divers ty-
ges : des nains
s et des hu-
s à nous, des
qui respirent
parlent aucun
nsible et d'au-
lais, espagnol,

archéologie, nous
ur suivre les dé-

es» de Jacques
atterrissages qui
rience» de J.A.
authentique astro-
rejoint les rangs

de l'ouvrage fon-
Denoël). Se fon-
ur les principaux
l'origine de nos

comme nous ; des êtres qui fuient aussitôt l'approche de l'homme et d'autres qui se montrent très familiers.

A priori, cette variété n'est peut-être pas plus surprenante que celle de la population d'un zoo terrestre, pour les yeux d'un « Martien ». Il faut cependant regarder de plus près les trois principales catégories d'occupants. Les nombreux petits scaphandriers qu'on a vu sortir de ces machines sont tout aussi rationnels que nos cosmonautes à côté d'un module lunaire. Les êtres bizarres qui appartiennent à divers genres de gnomes, de monstres et de « Martiens » poilus, composent certainement un tableau grotesque. Il y a là une véritable étrangeté capable de troubler la raison elle-même. Reste la troisième catégorie, celle des pilotes et passagers qui semblent entièrement identiques à nous-mêmes, par le physique, le langage et la familiarité.

Objectivement, ces personnes n'ont rien d'étrange. Seule la présence de la soucoupe auprès d'elles les rend sentimentalement étranges pour le témoin. Hypothétiquement, la science-fiction et le roman d'espionnage permettent d'imaginer une foule d'explications plus ou moins rocambolesques. Il n'en demeure pas moins que cette conjonction intime entre des machines dont l'origine est totalement inconnue et des occupants apparemment identiques à nous-mêmes, compose une sorte de **collage surréaliste**, une incongruité qui défie la vraisemblance. Ces êtres semblent appartenir à la fois à notre propre monde et à un monde proprement utopique. **Alors que ces êtres sont dépourvus de toute étrangeté dans leur apparence humaine, ce sont eux qui signifient le maximum d'étrangeté rationnelle.**

C'est cette contradiction capitale qui pose à la critique historique la question-clé pour résoudre le problème de la valeur générale des témoignages au sujet des soucoupes volantes. Comment progresser dans l'étude méthodique de cette question ? C'est ce que nous préciserons ultérieurement.

Michel Carrouges.

215) 9 juillet 1967, 14 h 30, Knokke-Le Zoute (Prov. de Flandre Occ.).

M. Patrick Ferryn et Mlle P. Van Aerschot observèrent pendant 3 h (14 h 30 à 17 h 30), une sphère dont la dimension à bout de bras était en apparence de 2 à 3 mm. Elle était d'un blanc vif et d'aspect métallique. Son déplacement angulaire fut d'environ 10° vers Ostende (sud-ouest) en 3 h. (Patrick Ferryn et Groupe « D »).

216) 9 juillet 1967, 14 h 00, Middelkerke (Prov. de Flandre Occ.).

M. et Mme Becq observent pendant plus de huit heures, avec une heure d'interruption, un objet jaune translucide de forme annulaire, situé à 45° d'élévation. (Patrick Ferryn et Groupe « D »).

217) 9 juillet 1967, Nieuport (Prov. de Flandre Occ.).

M. Roger Lorthioir rapporte l'apparition d'un objet volant stationnaire au-dessus de la ville. (Patrick Ferryn et Groupe « D »).

218) 18 juillet 1967, 06 h 30, Charleroi (Prov. de Hainaut).

Heure approximative. Plusieurs habitants observent une série d'objets lumineux ponctuels, suivis d'une traînée de flammes. (Volksgazet 19-7-67 — GESAG).

219) 18 juillet 1967, matinée, Mariembourg (Prov. de Namur).

La gendarmerie de Mariembourg confirme l'apparition d'une série de lumières au-dessus de la région. (Volksgazet 19-7-67 — GESAG).

220) 18 juillet 1967, 22 h 00, Brasschaat (Prov. d'Anvers).

Une femme, dont l'identité est restée inconnue, a remarqué dans le ciel de la ville un objet en forme d'étoile, coloré, qui progressait lentement venant de la Hollande et se dirigeant vers le sud. Il resta visible très longtemps. Date approximative. (Volksgazet 19-7-67).

221) 25 juillet 1967, après-midi, La Panne (Prov. de Flandre Occ.).

M. Valgaeren observe au-dessus de la surface de la mer un objet globulaire suivi d'une traînée blanche. La photographie publiée montre une trajectoire parallèle à la surface d'une mer laiteuse. Temps de tempête, ciel noir. (Het Volk 29-7-67).

222) Juillet 1967, Saint-André-lez-Bruges (Prov. de Flandre-Occ.).

Une jeune fille observe à 150 m un objet qui s'approche à 1 m du sol, à très grande vitesse. A hauteur de la jeune fille, il s'immobilise, puis disparaît à quelques mètres du témoin. L'incident eut lieu dans un sentier bordé d'un terrain vague. (Groupe « D »).

223) août 1967, 21 h 00, Angleur (Prov. de Liège).

M. C. de Wespain observe sur les hauteurs d'Embourg une sphère de couleur orange éclatant et de grosseur considérable. Immobile, après 2 à 3 minutes l'OVNI s'élève à vitesse rapide puis effectue un virage à angle droit pour disparaître vers l'horizon. Aucun son. Noté deux jours plus tard, un phénomène aérien au-dessus de Charleroi. (SOBEPS).

224) août 1967, 23 h 30, Anderlecht, Bruxelles.

Depuis leur appartement situé au 12^e étage, Mme Nater et ses enfants assistent au passage d'un objet ovale sombre en provenance du sud-ouest et se dirigeant silencieusement vers le nord-est. L'engin passa à très basse altitude et à environ 50 m des témoins. Ceux-ci remarquèrent des feux rouges très brillants sous l'objet qui donnait l'impression de tourner sur lui-même. Il disparut après quelques secondes, caché par un immeuble voisin. (P. Ressos, J.-L. Soudan — SOBEPS).

225) été 1967, 22 h 00 (env.), Buret (Prov. de Luxembourg).

M. Leclère remarqua, durant quelques secondes, un disque de couleur feu zigzaguant en direction de Bastogne. (Infoespace n° 3, p. 21).

226) septembre 1967, 07 h 00, Buret (Prov. de Luxembourg).

M. et Mme Lambert sont témoins des évolutions insolites de deux objets de grande taille tournoyant au-dessus de leur habitation. (Infoespace n° 3, p. 19).

227) 13 janvier 1968, soirée, Duffel (Prov. d'Anvers).

M. Peulders observe quatre objets en formation de croix inclinée. (Het Nieuwsblad 7-10-70).

228) 21 avril 1968, 21 h 30, Laeken, Bruxelles.

M. Roger Lorthioir observe 3 objets ponctuels blancs, pareils à de grosses étoiles, qui se déplacent en formation triangulaire et silencieusement. Ils apparurent à 50° d'élévation dans le ciel sud-ouest. L'altitude était proche de celle d'un avion commercial. Ils disparurent dans les nuages en direction du domaine royal de Laeken (sud-est). (GESAG, R. Lorthioir).

229) juin 1968, Heist (Prov. de Flandre-Occ.).

M. J.-P. D'Hooge ainsi que trois autres personnes entendirent 5 à 6 détonations sourdes venant de Knokke (est-nord-est). Levant les yeux, ils virent un nuage foncé qui se déplaçait au-dessus de Knokke. (Patrick Ferry — Groupe « D »).

230) 13 juillet 1968, soirée, Duffel (Prov. d'Anvers).

M. Peulders rapporte l'apparition dans le ciel de trois objets comme « des chapeaux plats et larges ». (Het Nieuwsblad 7-10-70).

231) 16 juillet 1968, 01 h 00, Montignies-sur-Sambre (Prov. de Hainaut).

M. et Mme Maurice Cornil observent un objet volant « comme une comète » qui portait un puissant feu vert à l'avant et était prolongé par une traînée fulgurante, semblable à celle qui suit les comètes. L'objet s'éloigna vers Marcinelle et Couillet. (Le Soir Juillet 1968).

232) 28 juillet 1968. Bihain (Prov. de Luxembourg).

Mlle Bihin et sa mère observent une grosse « étoile » silencieuse qui vole vers le sud selon une trajectoire irrégulière et zigzagante. Deux stations se produisent, pendant 10 secondes puis pendant 15 secondes. Le ciel est dégagé et l'observation dure 4 minutes. (BUFOI).

233) 30 juillet 1968, 22 h 08, Bihain (Prov. de Luxembourg).

Mlle Bihin observe pendant 2 à 3 minutes une étoile grosse comme Alphecca du Diadème, de couleur orange et se déplaçant très rapidement d'ouest en est. L'objet disparaît en zigzaguant par 25° d'élévation sur l'horizon. Le ciel est clair. (BUFOI).

234) 30 juillet 1968, 22 h 17, Bihain (Prov. de Luxembourg).

Mlle Bihin observe pendant 10 minutes une grosse étoile blanche. Depuis la Constellation de la Grande Ourse, elle progresse par saccades et s'immobilise de 10 à 15 secondes après chaque série de deux à trois bonds dans l'espace. Ciel clair et temps froid. (BUFOI).

235) 30 juillet 1968, 22 h 28, Bihain (Prov. de Luxembourg).

Mlle Bihin observe pendant 70 secondes un point-source blanc allant du sud au nord par bonds, sans arrêt. Il couvrit 60° d'arc. (BUFOI).

236) 6 août 1968, 23 h 00 (env.), Overijse (Prov. de Brabant).

M. et Mme de Limelette observent la trajectoire zigzagante d'une « étoile » traversant la Grande Ourse en direction du Sud où elle disparut six minutes plus tard, à 30° au-dessus de l'horizon. (SOBEPS).

237) 14 août 1968, 02 h 15, Bruxelles.

M. Van Hemelrijk observe pendant 52 minutes un objet triangulaire lumineux de 30 cm de longueur à bras tendu. Aucun son. Altitude évaluée à 1 500 m. Progression lente. Après 7 minutes il s'immobilise puis reprend sa progression. A chaque angle une lumière était visible. A l'avant (pointe légèrement recourbée), un feu rouge, vert pour les pointes arrière. Pendant la période d'immobilité, l'objet émit des étincelles tandis qu'il se déformait depuis le centre. (Groupe « D »).

238) 26 août 1968, 21 h 00, Bruxelles.

M. Dildick observe pendant 2 minutes un objet ponctuel de couleur blanche (magnitude + 3 à + 4), appa-

ru au sud-ouest sud-ouest par un cope de grossiss ciel clair. (Group

239) 26 août 1968

Pendant 12 secondes de 4 globe et progressant d vitesse rapide et

240) 11 septembre

M. Bulkaert observa du nord au sud, floues, en rotation de reprendre sa Ferry).

241) septembre Liège).

MM. Ory et Legr nymes, roulant e Waremmes, aperçurent rapide sur dont la teinte était bleu phosphorescent approximation sud-ouest vers Le cas a fait l'objet d'un vent contradictoi

242) septembre Flandre-Occ.).

M. L. Croquet observa un objet de forme ovale phosphorescente, métré. De la vitesse déplaça de l'intérieur perdit de l'altitude à 40 secondes puis suivit sa course

243) 17 octobre

M. Verrycken observa une apparition apparente ovale. De couleur par 30° d'élévation l'horizon nord. (G

244) 23 octobre bant).

M. V.B. qui rejoignit un objet lenticulaire véhicule. Il se trouvait à m. Le témoin déclara « une assiette r le véhicule se « D »).

245) 28 octobre

M. Peulders observa un objet colonial » se déplaçant (Het Nieuwsblad 7-10-70).

ru au sud-ouest par 85° d'élévation. Il disparaît à l'est-sud-ouest par une élévation de 40°. Observé au télescope de grossissement 75. Vent faible nord-nord-ouest, ciel clair. (Groupe « D »).

239) 26 août 1968, 22 h 35, Molenbeek, Bruxelles.

Pendant 12 secondes, M. Bulkaert observe une formation de 4 globes d'un blanc mat disposés en carré et progressant dans cette formation du sud au nord à vitesse rapide et régulière. (Patrick Ferryn).

240) 11 septembre 1968, 23 h 10, Molenbeek, Bruxelles.

M. Bulkaert observe pendant 5 à 6 secondes, volant du nord au sud, une sphère formée de 5 à 6 taches floues, en rotation. Elle effectue un double virage avant de reprendre sa direction. Ciel clair, étoilé. (Patrick Ferryn).

241) septembre 1968, 22 h 30, Remicourt (Prov. de Liège).

MM. Ory et Legros ainsi que trois autres témoins anonymes, roulant en voiture sur la route de Remicourt à Waremmes, aperçoivent une lueur elliptique en déplacement rapide sur le côté droit de la route. La lumière, dont la teinte était rouge-jaune pour un témoin, d'un bleu phosphorescent pour un autre, suivait une direction approximative parallèle à l'axe Tongres-Huy (sud-sud-ouest vers nord-nord-est). Temps chaud et sec. Le cas a fait l'objet d'une enquête aux données souvent contradictoires. (GESAG).

242) septembre 1968, 24 h 00, Klemskerke (prov. de Flandre-Occ.).

M. L. Croquet et Mlle Linda Crombeke aperçoivent un objet de forme ovale, d'un blanc vif avec traînée phosphorescente, mesurant 50 cm en apparence à bras tendu. De la vitesse d'un avion commercial, l'objet se déplace de l'intérieur du pays vers la mer. L'objet perdit de l'altitude jusqu'à 1 000 m du rivage puis, 30 à 40 secondes plus tard, il reprit de l'altitude et poursuivit sa course sud-est vers nord-ouest. (GESAG).

243) 17 octobre 1968, 18 h 20, St-Gilles, Bruxelles.

M. Verrycken observe un globe lumineux de la dimension apparente d'une pièce d'un franc (21 mm) à bras tendu. De couleur blanche, il se déplaçait rapidement par 30° d'élévation et selon une direction est-ouest sur l'horizon nord. (Groupe « D »).

244) 23 octobre 1968, 15 h 30, Aarschot (Prov. de Brabant).

M. V.B. qui rejoignait son domicile à Aarschot aperçoit un objet lenticulaire au-dessus de la route, face à son véhicule. Il se tenait immobile à une altitude de 200 m. Le témoin décrit l'objet, d'un blanc bleuté, comme « une assiette renversée ». Au moment de l'incident, le véhicule se trouvait à 2 km d'Aarschot. (Groupe « D »).

245) 28 octobre 1968, soirée, Duffel (Prov. d'Anvers).

M. Peulders observe cinq objets en forme de « casque colonial » se déplaçant en formation de V. (Het Nieuwsblad 7-10-70).

246) 30 octobre 1968, Bruxelles.

Mme Demaat observe une sphère bleu clair se déplaçant rapidement à l'altitude d'un avion. La zone au centre de l'objet était noire et diffuse. Direction nord-ouest vers sud-est. (Groupe « D »).

247) octobre 1968.

Un radariste observe sur son écran un objet dont l'écho était comparable à celui laissé par un Boeing 707. La vitesse fut évaluée à 10 000 km/h. L'OVNI se déplaçait sur le Limbourg hollandais vers les îles de la Zélande. (LAET de Liège).

248) 18 novembre 1968, Vlierzele (Prov. de Flandre-Or.).

Un automobiliste d'Erembodegem voit exploser contre son pare-brise une sphère jaune, sans endommager le véhicule. Plusieurs témoins accoururent pour constater le phénomène. (GESAG).

249) 18 novembre 1968, Vlierzele (Prov. de Flandre Or.).

Roulant en voiture sur la chaussée d'Impe, un couple de Steenbrugge est surpris de voir éclater une flamme jaune sur le pare-brise de leur véhicule. Pas de dégâts. (GESAG).

250) 23 novembre 1968, soirée, au-dessus de Bruxelles.

Un pilote assurant la liaison Londres-Bruxelles aperçoit plusieurs objets laissant une traînée blanche et dont l'altitude fut estimée entre 40 et 50 km. La formation groupée se scinda au cours de la chute dans une direction ouest vers est. (Presse belge).

251) 27 novembre 1968, soirée, Mouscron (Prov. de Hainaut).

M. Marcel Glorieux, employé communal, observe un disque lumineux venant en zigzag du sud-est, descendant puis remontant vers le ciel. (Le Soir 29-11-68 et La Lanterne 29-11-68).

252) 2 décembre 1968, Bruxelles.

M. Gérard Lemaire observe pendant 3 secondes un objet « comme une assiette retournée et au bord arrondi ». D'un blanc intense, l'objet possédait un halo lumineux et une traînée également lumineuse. Il se déplaçait silencieusement et très rapidement par 30° d'élévation environ du nord-nord-est vers le sud-sud-ouest, à la droite de la commune de Woluwé. Ciel étoilé, pas de vent. (Patrick Ferryn et Groupe « D »).

253) 6 décembre 1968, Sainte-Croix-lez-Bruges (Prov. de Flandre-Occ.).

Plusieurs militaires de la caserne de la Force Navale perçurent au milieu de la nuit, une lumière qui effectuait des évolutions ascendantes et descendantes dans une direction est-nord-est. Plusieurs données sont contradictoires pour l'ensemble du phénomène. (Groupe « D », Patrick Ferryn, Jacques Bonabot).

254) automne 1968, 24 h 00 (env.), Buret (Prov. de Luxembourg).

M. et Mme L. Lambert et M. Leclère entendirent un fracas extraordinaire et assourdissant qui traversait le ciel en direction de Bastogne. (Infoespace n° 3, p. 21).

255) 16 janvier 1969, 07 h 53, Jemappes (Prov. de Hainaut).

M. Alfred Demouselle observe un objet sphérique ayant la dimension d'un demi-avion à réaction du type F-84, soit en apparence 2 à 4 cm. L'objet, d'un jaune brillant, émettait une pulsation lumineuse rouge à l'arrière. Au moment de l'apparition il se trouvait par 40° d'élévation, à sa disparition, entre 50° et 60°. L'altitude au début du phénomène était voisine de 200 à 300 m. (LAET).

256) 19 janvier 1969. Jemappes (Prov. de Hainaut).

M. A. Demouselle rapporte l'observation d'un objet lumineux. Les circonstances sont semblables au cas du 16 janvier, en ce même lieu. (LAET).

257) 17 mars 1969, 08 h 30, Anvers.

Quatre femmes observent un énorme objet ayant la forme d'un poisson raie, de couleur sombre, et rouge vif à sa partie avant. Très haut dans le ciel, venant du nord, il se déplaçait à une vitesse voisine de 1 000 km/h en direction de Katelijne West (vers l'Escaut). (GESAG).

258) 1^{er} avril 1969, 21 h 13, Seraing. (Prov. de Liège).

M. Hallet observe un objet dont la forme d'abord indistincte apparaît ovale et nette. Dimension apparente : 18 mm à 60 cm des yeux ; couleur rouge-orange clignotante (rouge au début de l'apparition). Il monte par soubresauts. Après un temps d'arrêt, il disparaît à grande vitesse. (BUFOI).

259) 26 avril 1969, 22 h 50, Woluwé-Saint-Pierre, Bruxelles.

Deux témoins souhaitant garder l'anonymat observent un objet fusiforme ayant 6 cm en apparence. D'un bleu sombre, l'OVNI avait 5 hublots rectangulaires d'un blanc vif. Il avançait silencieusement avec régularité « comme un planeur ». Depuis le nord-nord-ouest vers l'est-sud-est, la trajectoire était rectiligne et horizontale. Aucune comparaison avec un avion qui passe 5 minutes plus tard. (Patrick Ferryn — Groupe « D »).

260) 13 mai 1969, 21 h 50, Weert-Saint-Georges (Prov. de Brabant).

M. Hoogstoel observe pendant 20 secondes un disque orange à bord net et lumineux ayant la dimension apparente de Vénus. Il se dirige lentement vers le nord. Caché par les nuages, il prend ensuite la direction du sud. Le témoin note une traînée blanche. (Groupe « D »).

261) 13 mai 1969, 22 h 45, Bruxelles.

M. J. Louis observe pendant deux minutes un globe d'un bleu clair par 80° d'élévation. Il progressait régulièrement du nord-nord-est vers le sud-sud-est. (Groupe « D »).

262) 13 mai 1969, 23 h 30, Etterbeek, Bruxelles.

M. Patrick Ferryn observe pendant quelques secondes le passage d'une « demi-lune » d'un bleu électrique. A très grande vitesse, l'objet se dirige de l'est-sud-est vers l'ouest-nord-ouest en laissant une traînée fugitive. Le phénomène s'éteint progressivement. Le

corps central avait la même largeur que la traînée. (Patrick Ferryn, Groupe « D »).

263) 19 juin 1969, 22 h 15, Jemappes (Prov. de Hainaut).

M. Alfred Demouselle observe une « grosse étoile » (2 à 5 cm en apparence) d'un jaune brillant et pulsant, à une altitude de 500 m sur l'horizon nord (de gauche à droite par rapport au témoin). (LAET).

264) 27 juin 1969, 22 h 20, Laeken, Bruxelles.

M. et Mme Bertmans observent pendant 10 minutes en objet en forme de croissant ; les extrémités, vers le haut, étaient d'un blanc bleuté et brillant. Il comportait des sections transversales « comme des dents d'une bouche souriante ». Il se dirigeait du nord-nord-ouest vers le sud-sud-est, le temps était clair. La hauteur était supérieure à 800 m pour une élévation de 50°. (Groupe « D »).

265) 27 juin 1969, 22 h 20, Weert-Saint-Georges (Prov. de Brabant).

M. Hoogstoel observe une « lumière » orangée venant de l'ouest ; elle passe au zénith du lieu puis se dirige vers l'est ; 6 minutes plus tard, le témoin note l'apparition d'une seconde lumière orange allant d'est en ouest. (Groupe « D »).

266) juin 1969, 20 h 30, entre Jodoigne et Orp-le-Grand. (Prov. de Brabant).

A bord d'une voiture roulant vers Orp, un témoin observe pendant 2 à 3 minutes un objet blanc-gris. Se déplaçant lentement, il faisait un bruit de « voiture démarrante ». L'objet remonte ensuite vers le ciel. (LAET).

267) juillet 1969, 22 h 00, Heist-sur-mer (Prov. de Flandre-Occ.).

M. N. et une amie observent pendant 1 minute un étrange phénomène. Ils eurent l'attention attirée par un bruit de branches derrière le banc où ils étaient assis. Se retournant, ils aperçurent avec stupeur un objet pyramidal de 3,50 m de haut sur 50 à 70 cm de large. Blanche et illuminant le sable, la forme se tenait immobile au-dessus du sol. (M. M. Martens — GESAG).

268) 6 août 1969, 22 h 00, Jemappes (Prov. de Hainaut).

Pendant environ 1 minute, M. A. Demouselle observe une sphère au contour indéfini. Dimension apparente : deux fois celle de Vénus. De couleur jaune, l'OVNI se déplaçait à quelque 100 m du sol. Plus lent qu'un avion à réaction. (LAET).

269) Septembre 1969, 18 h 30, Braine l'Alleud (Prov. de Brabant).

Un témoin anonyme observe pendant 30 minutes un objet rond, plat et argenté ayant « l'éclat du soleil ». En rotation sur lui-même, il ne faisait aucun bruit. (SO-BEPS).

270) 6 septembre 1969, 20 h 05, Fosses-Lac de Bambois (Prov. de Namur).

M. et Mme Z. et leurs enfants observèrent l'apparition de 6 objets : trois triangles dont un à base curviligne et trois objets sphériques qui s'incorporèrent dans un des objets principaux. (LAET de Liège — Groupe « D »).

271) 24 septembre 1969, 20 h 15, Bruxelles.

M. Camille Breeus, architecte, observe un objet silencieux qui apparurent au-dessus de l'hippodrome. De couleur immobiles dans le ciel. L'un des objets. (Inforespace n° 1, p. 38).

272) 24 septembre 1969, 20 h 15, Brabant.

Un couple et leur fille de 14 ans observent un objet silencieux (triangle) lumineux et jaune clignotantes. Le Kesselbergen disparut sur l'horizon.

273) 25 septembre 1969, 01 h 15, Grimbergen.

Depuis Grimbergen (au nord), un couple, réveillé par son chien, observe un objet lumineux, rouge, orange et violet. L'amas se dirige vers Ganshoven. « un bruit semblable à 10 avions ». (Inforespace n° 1, p. 38).

274) 28 septembre 1969, 18 h 15, Liège.

M. Lambert observe pendant 10 minutes un disque tronqué et plusieurs fois plus lumineux que la lune. Dimension apparente : « Les 3/4 du disque ». Il parut « comme une comète mobile puis bascula avant de disparaître ».

275) fin septembre 1969, 21 h 15, Bruxelles.

Un jeune homme observe un objet silencieux d'est en ouest. Il se déplaçait à toutes les secondes. (Het Nieuwsblad).

276) fin septembre 1969, 21 h 15, Hainaut.

M. Ghequière observe pendant 10 minutes un objet lumineux d'un blanc éclatant du nord au sud. (Het Nieuwsblad).

277) 3 octobre 1969, soir, Liège.

M. J. Van Brussel et des amis observent pendant 10 secondes un énorme triangle blanc dans le ciel nord. La base du triangle portait aux côtés nets. (Het Nieuwsblad).

278) 5 octobre 1969, 17 h 30, Hasselt.

Un couple, habitant Hasselt, observe pendant quelques minutes un objet semblable à une comète courbée. Très lumineux et se déplaçait à très haute altitude. (Het Nieuwsblad).

279) 8 octobre 1969, 20 h 15, Brabant.

Un couple observe un objet silencieux se déplaçant silencieusement d'est en ouest. (Het Nieuwsblad).

280) 8 octobre 1969, 22 h 15, Bruxelles.

Un jeune homme observe un objet silencieux du sud au nord. (Het Nieuwsblad).

que la traînée.

Prov. de Hainaut).

grosse étoile » (2
illiant et pulsant,
nord (de gauche

Bruxelles.

ndant 10 minutes
s extrémités, vers
t brillant. Il com-
comme des dents
ait du nord-nord-
était clair. La hau-
une élévation de

int-Georges (Prov.

» orangée venant
lieu puis se dirige
moins note l'appari-
e allant d'est en

ne et Orp-le-Grand.

Orp, un témoin ob-
jet blanc-gris. Se
uit de « voiture dé-
vers le ciel. (LAET).

mer (Prov. de Flan-

it 1 minute un étran-
ion attirée par un
anc où ils étaient
nt avec stupeur un
sur 50 à 70 cm de
e, la forme se tenait
Martens — GESAG).

s (Prov. de Hainaut).

Demousselle observe
imension apparente :
couleur jaune, l'OVNI
sol. Plus lent qu'un

ine l'Alleud (Prov. de

ndant 30 minutes un
« l'éclat du soleil ».
sait aucun bruit. (SO-

Fosses-Lac de Bam-

servèrent l'apparition
un à base curviligne
ncorporèrent dans un
ège — Groupe « D »).

271) 24 septembre 1969, 20 h 10, Zellik, Bruxelles.

M. Camille Breeus, architecte, observe deux triangles silencieux qui apparurent au nord, à quelque distance de l'hippodrome. De couleur fluorescente, ils restèrent immobiles dans le ciel. L'un d'eux fut visible 5 minutes. (Infoespace n° 1, p. 38).

272) 24 septembre 1969, 20 h 00, Kessel-Lo (Prov. de Brabant).

Un couple et leur fille de 14 ans observent un « arbre de Noël » (triangle) lumineux, formé de lumières rouge et jaune clignotantes. Le triangle immobile sur les Kesselbergen disparut sur place. (Het Nieuwsblad).

273) 25 septembre 1969, 01 h 00, Vilvorde, Bruxelles.

Depuis Grimbergen (au nord-ouest) un témoin anonyme, réveillé par son chien, observe un amas de lumières rouges, oranges et violettes. A 200 m d'altitude, l'amas se dirige vers Ganshoren et Zellik en émettant « un bruit semblable à 10 scies circulaires tournant chacune sur un ton différent ». (Het Nieuwsblad).

274) 28 septembre 1969, 18 h 30, Seraing (Prov. de Liège).

M. Lambert observe pendant 4 minutes environ, un disque tronqué et plusieurs objets scintillants. Dimension apparente : « Les 3/4 de la Lune ». Le disque disparut « comme une comète ». Brillant, il se tenait immobile puis bascula avant sa disparition. (BUFOI).

275) fin septembre 1969, 21 h 00, Berchem-Ste-Agathe, Bruxelles.

Un jeune homme observe un objet se déplaçant silencieusement d'est en ouest. Emission d'un éclair blanc toutes les secondes. (Het Nieuwsblad).

276) fin septembre 1969, 22 h 30, Hennuyères (Prov. de Hainaut).

M. Ghequière observe pendant 3 à 5 secondes un objet lumineux d'un blanc argenté se déplaçant rapidement du nord au sud. (Het Nieuwsblad).

277) 3 octobre 1969, soirée, Hamme (Prov. de Brabant).

M. J. Van Brussel et des amis observent pendant 5 secondes un énorme triangle d'un blanc-jaune, immobile dans le ciel nord. La base semblait floue par rapport aux côtés nets. (Het Nieuwsblad).

278) 5 octobre 1969, 17 h 30, Oteppe (Prov. de Liège).

Un couple, habitant Hasselt, observe pendant 5 à 6 minutes un objet semblable à « une banane non recourbée ». Très lumineux et silencieux, l'objet se déplaçait à très haute altitude. (Het Nieuwsblad).

279) 8 octobre 1969, 20 h 00, Overijse (Prov. de Brabant).

Un couple observe un objet lumineux et clignotant se déplaçant silencieusement d'est en ouest à haute altitude. (Het Nieuwsblad).

280) 8 octobre 1969, 22 h 00, Berchem-Ste-Agathe, Bruxelles.

Un jeune homme observe un objet rouge se déplaçant du sud au nord. (Het Nieuwsblad).

281) 9 octobre 1968, 19 h 45, Hollogne-aux-Pierres (Prov. de Liège).

Au cours d'une promenade à cheval, M. Yerna observe deux objets lumineux. L'un d'eux, immobile à la lisière d'un bois, rejoint l'autre qui progresse en émettant des éclairs de lumière. Ils passent à la gauche du témoin, l'un derrière l'autre. Le cheval paraissait inquiet. (LAET).

282) 18 octobre 1969, 12 h 15, Loncin (Prov. de Liège).

M. Daniel Reyter remarque un globe avec traînée incandescente qui traverse le ciel d'est en ouest selon une trajectoire rectiligne en l'espace de quelques secondes. (SOBEPS).

283) 30 octobre 1969, 17 h 00, Enghien (Prov. de Hainaut).

D'un véhicule conduit par M. Brismez, accompagné de deux amis, une sphère dorée est observée sous les nuages et au-dessus de la route, à la sortie d'Enghien vers Tournai. Un avion se dirige vers l'OVNI qui disparaît à grande vitesse. (Groupe « D »).

284) 11 novembre 1969, 15 h 46, autoroute Baudouin (Prov. d'Anvers).

A hauteur d'Herentals, un témoin anonyme observe pendant une quinzaine de secondes un objet de couleur jaune-gris et de forme hémisphérique. Le ciel était sombre et l'objet se trouvait à gauche de la route. (BUFOI).

285) 14 novembre 1969, 18 h 41, Hallaar (Prov. d'Anvers).

M. Dillen rapporte qu'il observa une longue traînée rouge et blanche se déplaçant lentement du sud au nord en passant par l'ouest. L'allumage des moteurs d'Apollo 12 eut lieu ce jour-là à 20 h 10. (Het Laaste Nieuws).

286) 25 novembre 1969, 11 h 45, Molenbeek, Bruxelles.

Mme d'Haevelopse observe un objet ovale au contour net et fin, de 8 à 9 mm à bras tendu. D'un blanc métallique, il se tenait immobile à la gauche de la Basilique de Koekelberg, en l'observant depuis le boulevard Mettwie. Le ciel était orageux. (Groupe « D »).

(à suivre)

Jacques Bonabot.

Patrick Ferryn.

Le dossier photo d'inforespace

15



M. Hermann Chermanne, photographe professionnel, correspondant d'un grand quotidien belge, s'en revenait de Charleroi, le 16 mai 1953, vers 17 h 30. Il se trouvait à ce moment au lieu-dit « La Blanche Borne », sur la petite route qui mène à Bouffioulx, à environ 7 km au sud-est de Charleroi (voir plan). Le site est assez élevé, entouré de prairies et de peupleraies, et se trouve au pied d'un crassier. L'austérité de l'endroit est quelque peu atténuée par une luxuriante végétation spontanée.

M. Chermanne s'arrêta quelques instants dans le but de photographier un troupeau de moutons, lorsque soudain un étrange vacarme se fit entendre derrière lui, ressemblant à une tôle que l'on secouerait, avec en plus des détonations sèches rappelant un peu le crépitements d'une mitrailleuse. Il se retourna immédiatement et vit dans la direction du nord-ouest un gros objet brillant, entouré d'un halo blanchâtre, du-

16



quel tombaient des « particules » blanches, s'élever dans le ciel bleu, suivi d'une traînée de fumée torsadée de couleur bleu ciel et blanche... Sorti de derrière des arbres situés au fond d'un terrain vallonné, l'objet montait assez lentement. Sans perdre un instant son sang-froid, M. Chermanne prit deux photographies de cet étonnant phénomène (photos 15 et 16).

L'ascension s'accompagnait d'un mouvement rotatif de l'engin sur lui-même : il faisait un quart de tour à gauche, puis un quart de tour à droite, etc..., montrant tantôt une forme ovale, tantôt une forme ronde, ce qui explique sans doute l'aspect torsadé de la traînée. Puis il s'immobilisa durant quelque 20 secondes, tandis que le son qu'il produisait s'atténuait, pour tout à coup cesser totalement. A cet instant précis, l'objet accéléra pour disparaître « à la vitesse d'une étoile filante » sans aucun bruit, au loin vers le sud-est. La traînée

torsadée avait persé mais il n'y en avait plus que départ.

Au même moment, un autre témoin, le menuisier Michel, aperçut l'objet depuis Chamborger de là. Ce témoin ne perdit pas sa vision, mais il n'y eut aucune sensation de bruit de l'engin, absolument inconnu. Les témoins de Bouffioulx, et au-delà, ceux qui auraient perçu la disparition du phénomène, l'expliquèrent comme une lente explosion, mais ceux qui furent signalés sont les seuls.

Les deux remarques furent faites par M. Chermanne qui prit un appareil « Linhof Technica », au format 9 x 12. Outre les caractéristiques techniques, une particularité remarquable : le halo était très net, ainsi que les détails de l'objet, et que les témoins ne pouvaient voir nettement l'objet, et que les témoins ne pouvaient pas le voir. baient, le témoin est sur les photos, ces très foncés et même Chermanne, il s'agit d'un effet de solarisation, effet de la cause...

Peu de temps après avoir été convoqué par l'audience et y fut longuement interrogé, certes conscient de l'importance de la chose » d'inconnu, attaché trop d'importance à l'objet, encore, très objectivement, clarifier qu'il a vu un objet. Quelque temps après, il prit que quelqu'un avait vu ces étranges à l'époque. venir l'engin. Nous ne savons personne, qui désire que nous remercie pour le témoignage qui apparaît au cas de Bouffioulx.

M. G.C., ingénieur, gé à l'époque de



ules » blanches,
ivi d'une traînée
eur bleu ciel et
des arbres si-
vallonné, l'objet
Sans perdre un
Chermanne prit
étonnant phé-

t d'un mouve-
ur lui-même : il
gauche, puis un
etc..., montrant
tôt une forme
s doute l'aspect
il s'immobilisa
s, tandis que le
ait, pour tout à
cet instant pré-
disparaître « à la
e » sans aucun
-est. La traînée

torsadée avait persisté un bref instant, mais il n'y en avait plus au moment du brusque départ.

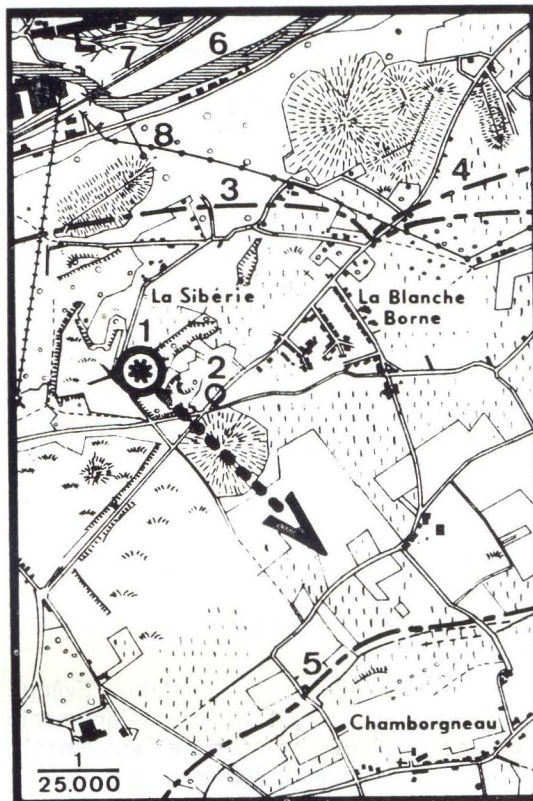
Au même moment, un autre témoin, M. Roger Michel, menuisier à Bouffioulx, vit l'objet depuis Chamborgneau, à environ 1 500 m de là. Ce témoin ne peut décrire avec précision sa vision, mais il fut stupéfait par l'absence de bruit de cet objet qui lui était absolument inconnu. Dans la région de Bouffioulx, et au-delà, nombreux encore sont ceux qui auraient perçu au moment de l'apparition du phénomène une sourde et violente explosion, mais des témoins qui nous furent signalés sont hélas aujourd'hui disparus.

Les deux remarquables photographies que prit M. Chermanne furent faites avec un appareil « Linhof Technika », sur plaque de verre, au format 9 x 12, Gevaert Gevapan 33. Outre le caractère insolite de ces documents, une particularité mérite d'être signalée : le halo était de couleur blanchâtre, ainsi que les petites taches que l'on peut voir nettement juste au-dessous de l'objet, et que les « particules » qui en tombaient, le témoin est formel sur ce point. Or, sur les photos, ces éléments apparaissent très foncés et même noirs... D'après M. Chermanne, il s'agirait peut-être d'une sorte de solarisation, effet dont l'objet pourrait être la cause...

Peu de temps après, M. Chermanne fut convoqué par l'auditorat militaire à Bruxelles et y fut longuement interrogé. Il est certes conscient d'avoir assisté à « quelque chose » d'inconnu, mais semble ne pas y attacher trop d'importance, et aujourd'hui encore, très objectivement, se refuse à déclarer qu'il a vu une « soucoupe volante ». Quelque temps après son observation, il apprit que quelqu'un avait découvert des traces étranges à l'endroit d'où semblait provenir l'engin. Nous avons retrouvé cette personne, qui désire garder l'anonymat mais que nous remercions pour son précieux témoignage qui apporte un élément nouveau au cas de Bouffioulx.

M. G.C., ingénieur retraité, était chargé à l'époque de travaux publics dans la

Plan des lieux : 1. Position de l'OVNI, 2. Témoin, 3. Faille de Chamborgneau. 4. Faille d'Ormont. 5. Faille du Midi. 6. Sambre. 7. Chemin de fer. 8. Ligne haute tension.



région de Bouffioulx. Membre du GEPA, il s'était intéressé à l'événement et avait découvert que l'OVNI, s'il avait atterri, ce qui était probable en raison de sa faible altitude au moment où le vit M. Chermanne, devait s'être posé dans une clairière bordant le chemin du Pas-Bayard, à la limite des communes de Couillet et de Bouffioulx, au lieu-dit « La Sibérie ». Cet endroit est une ancienne sablière aujourd'hui transformée en réservoir d'une station d'épuration de l'eau de chaux refoulée par les usines Solvay. Ce site se trouve à 300 m de l'endroit où se tenait M. Chermanne, ce qui permet de dire que celui-ci vit l'OVNI de très près. (voir plan).

M. G.C. ne vit aucune trace au sol, ni sur les peupliers qui bordaient le terrain. Cependant, intrigué par l'affaire, il retourna plusieurs fois sur les lieux et finit par découvrir, quelques mois plus tard, que ces

peupliers semblaient s'effeuiller plus rapidement que les arbres plus éloignés. Il y passa donc régulièrement, et de fait, assista en peu de temps au dessèchement et au dépérissement complet des peupliers (une douzaine environ). Quelques années plus tard, les usines Solvay firent abattre ces arbres morts en vue de l'aménagement du réservoir et M. G.C. put constater que la structure des troncs présentait une anomalie étrange : en effet, ceux-ci étaient réduits à l'état **spongieux**... Il en parla à d'autres personnes qui lui répondirent que cette transformation provenait de l'eau de chaux dont le sol était imprégné. Mais comment expliquer alors que seule cette douzaine d'arbres ait subi ce sort alors que l'abondante végétation proche était restée absolument intacte ? Ce ne serait pas la première fois que des éléments naturels auraient subi une modification de structure lors d'un atterrissage. Nous envisagerons donc cette éventualité.

La carte géologique de Fontaine-l'Evêque Charleroi nous fournit des renseignements dont nous tiendrons compte également : « La Sibérie », située à 800 m environ au sud de la Sambre, est véritablement **entourée de failles géologiques**. La plus proche, la faille de Chamborgneau, passe à 500 m du site présumé de l'atterrissage. Ce terrain est constitué de sables et de grès quartzeux, glauconifères ou non, calcaireux à la base. Le site a une superficie d'environ 0,75 km² et est le seul de ce type dans la région (la plus proche sablière se trouve à plus de 7 km de là). Il est bordé au nord et au sud par du calcaire gris à grains cristallins, à l'ouest par du terrain houiller, comme l'ensemble de la région, et à l'est par différents grès et schistes. Ce n'est qu'une supposition, mais si un atterrissage a bien eu lieu dans « La Sibérie », la théorie des failles géologiques du chercheur français Fernand Lagarde se trouve à nouveau en cause...

Il reste encore des témoignages à recueillir dans la région de Bouffioulx. Nous espérons que la présente publication de ce cas nous permettra de retrouver les personnes qui assistèrent le 16 mai 1953 à ce phénomène que le professeur Auguste Picard, qui

prit connaissance de l'affaire, identifia comme étant une météorite...

Nous remercions vivement M. Chermanne, qui nous confia une épreuve originale d'un de ses documents (photo 15), pour le sympathique accueil qu'il nous réserva.

Patrick Ferryn.

Nos enq

Des visiteu

C'est vers la fin
M^{me} Duchêne fu
qui mérite d'être
de cette rubrique
caractère d'être
ne peut nous p
réserves aux ph
sentés dans ce

Cet après-midi-
la grisaille d'un
rues paisibles d
mune rurale situ
de la province d

M^{me} Duchêne s
de sa cuisine
brusquement so
ant furieusement
à une petite terr
regarda d'abord
voir quelqu'un a
vant personne,
tater que son c
qu'en général i
et silencieux. A
se leva, ouvrit la
prise de ne tro
voulant faire tai
enfin, posés su
pluie deux peti
latineux ressem
duses.

Situés plus ou
cour, ils éta
tière transpare
sorte de noyau
« méduses » a
centimètres, l'a
vait en avoir
épaisseur max
tres au centre
Une vingtaine d
parer l'une de l'a
dégageait.

Très intriguée p
inguliers, M^{me}
moins d'un dem
rès bonne vue,
ieux les exami

Nos enquêtes

Des visiteurs inattendus

C'est vers la fin du mois de mars 1968 que M^{me} Duchène fut victime d'une mésaventure qui mérite d'être relatée dans les colonnes de cette rubrique ; précisons toutefois que le caractère d'étrangeté de ce témoignage ne peut nous permettre de l'assimiler sans réserves aux phénomènes généralement présentés dans cette revue.

Cet après-midi-là, le temps était maussade, la grisaille d'une fine pluie enveloppant les rues paisibles de Linsmeau-Racour, une commune rurale située à la limite du Brabant et de la province de Liège.

M^{me} Duchène se trouvait assise à la fenêtre de sa cuisine en train de tricoter, quand brusquement son chien se précipita en aboyant furieusement vers la porte donnant accès à une petite terrasse précédant le jardin. Elle regarda d'abord par la fenêtre, s'attendant à voir quelqu'un arriver chez elle et, n'apercevant personne, elle fut très étonnée de constater que son chien continuait à aboyer alors qu'en général il était particulièrement calme et silencieux. Afin d'en avoir le cœur net, elle se leva, ouvrit la porte et fut quelque peu surprise de ne trouver aucun visiteur. C'est en voulant faire taire son chien qu'elle remarqua enfin, posés sur le carrelage mouillé par la pluie deux petits objets ronds d'aspect gélatineux ressemblant curieusement à des méduses.

Situés plus ou moins au centre de la petite cour, ils étaient constitués d'une matière transparente grisâtre enveloppant une sorte de noyau central blanchâtre. Une des « méduses » avait un diamètre d'environ huit centimètres, l'autre, un peu plus grande, devait en avoir approximativement dix. Leur épaisseur maximum était de deux centimètres au centre et diminuait vers les bords. Une vingtaine de centimètres devait les séparer l'une de l'autre et aucune odeur ne s'en dégageait.

Très intriguée par la présence de ces objets singuliers, M^{me} Duchène s'en approcha à moins d'un demi-mètre et, n'ayant pas une très bonne vue, se pencha vers le sol pour mieux les examiner. C'est à ce moment qu'

elle reçut une forte décharge électrique qui la commotionna et l'ébranla de la tête aux pieds. Effrayée, elle recula immédiatement et rentra à l'intérieur de la maison en même temps que son chien. Elle referma la porte et se rassit à la table de la cuisine où après quelques instants elle reprit son ouvrage. Préoccupée par le phénomène dont elle avait été témoin, elle se releva environ une demi-heure plus tard et rouvrit la porte pour observer à nouveau les deux « méduses ». Elle constata que la taille de celles-ci avait diminué de moitié ; le noyau était toujours intact, c'était surtout la partie gélatineuse qui avait « fondu ». A l'emplacement de la partie « fondue », le carrelage était plus brillant et foncé. Voulant garder une preuve tangible de sa mésaventure pour la présenter à son mari lors de son retour, elle prit une petite pelle et avec prudence se pencha vers ce qui restait des deux objets. Cette fois elle ne reçut plus de décharge électrique et, sans difficulté, ramassa les deux objets qui, n'adhérant pas au sol, n'offrirent aucune résistance ; elle remarqua également qu'ils n'avaient pratiquement pas de poids. Elle alla les déposer dans un appentis prolongeant la maison et en revenant vers celle-ci s'aperçut qu'à l'emplacement des « méduses » il y avait comme deux traces d'« écume ».

Une fois dans la cuisine, elle ne se soucia plus du phénomène jusqu'à l'arrivée de son mari à qui elle raconta les événements de l'après-midi en lui proposant d'aller examiner les objets déposés dans la resserre. Il y trouva bien la petite pelle, mais dans celle-ci il n'y avait plus la moindre trace des deux « méduses ».

Les Duchène n'ont parlé de cette observation à aucun de leurs voisins et ils ignorent si d'autres personnes auraient pu assister à un phénomène insolite ce jour-là.

Ce manque d'informations complémentaires ne nous permet que de présenter sans autre commentaire ce témoignage qui n'en demeure pas moins intéressant et qui pourrait, si d'aventure d'autres éléments venaient l'éclaircir d'un jour nouveau, prendre des dimensions plus significatives.

Un OVNI au-dessus de Laeken

M. Marc Smeets, jeune ouvrier âgé de 18 ans à l'époque, fit dans la nuit du 13 au 14 juin 1971 une très étrange observation dans le ciel bruxellois. Le témoin était ce dimanche-là allé au cinéma et, vers minuit et demi, la température particulièrement clémente l'incita à s'attarder dehors. Assis sur un banc du square situé entre les avenues Jean Palfijn et Général de Ceuninck à Laeken, il contemplait le ciel étoilé quand son attention fut attirée par un point lumineux éloigné se déplaçant assez bas sur l'horizon (à peu près 10°). Sa progression

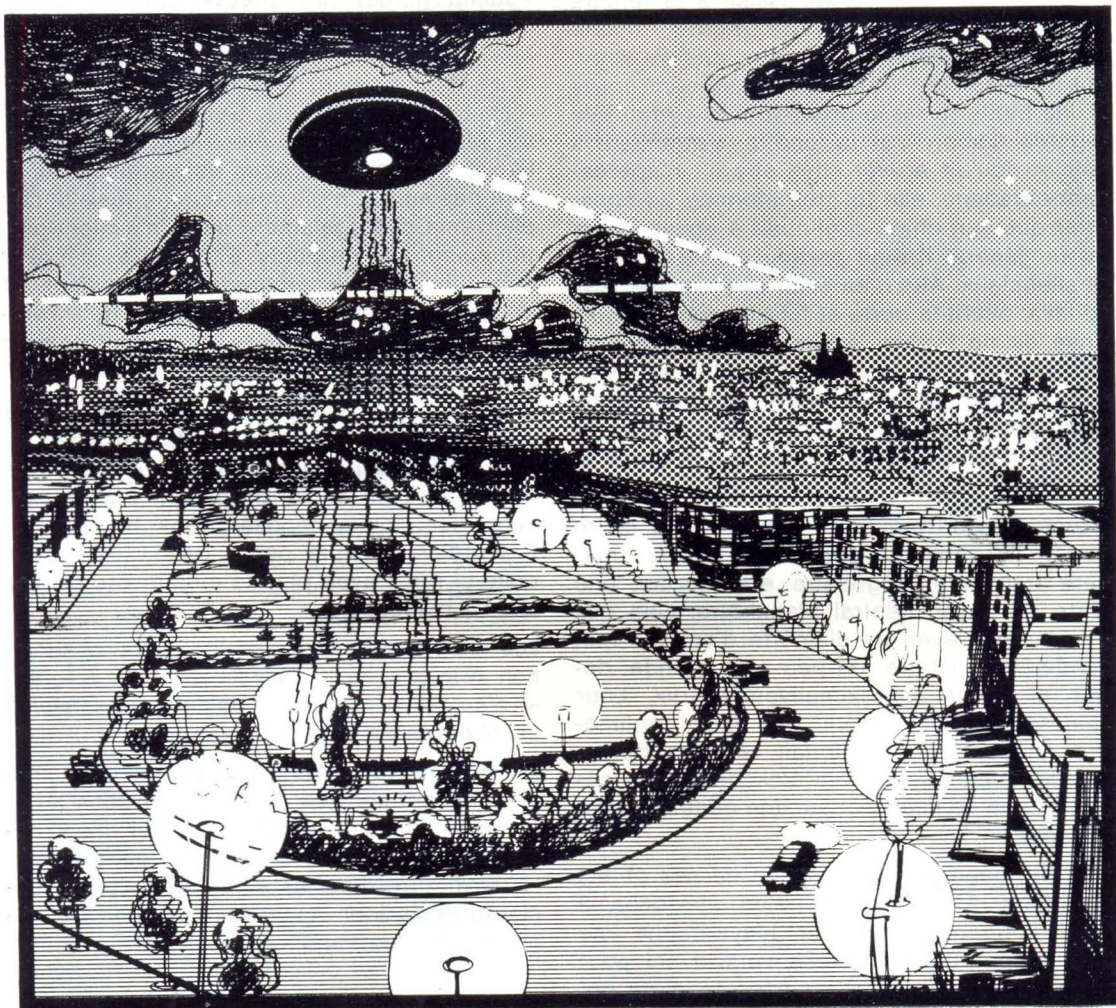
était régulière et suivait à allure modérée une trajectoire rectiligne orientée de nord-est à sud-ouest environ.

Le jeune homme pensa tout d'abord qu'il s'agissait d'un avion, mais les événements qui suivirent modifièrent bien vite son jugement. En effet, étant passé devant le témoin, le point lumineux changea brusquement de direction et se dirigea à vive allure vers lui, en émettant une sorte de sifflement. En l'espace de deux ou trois secondes, il s'immobilisa à l'aplomb de l'observateur en produisant un bruit pareil à celui d'une soufflerie. C'est alors que le témoin

remarqua que la source l'éclairait au centre d'un engin circulaire dont aucun détail n'était perceptible. Il ne put évaluer les dimensions ni l'altitude. Selon ses dires, celui-ci était très grand et très haut dans le ciel, la taille plus réduite et à peu près horizontale. Il formait une grande tache blanche au milieu des étoiles.

Très inquiet, le témoin se leva et se dirigea vers son appartement. Il fut enveloppé à ce moment d'une sensation de chaleur très forte, puis d'un bruit d'objet stationnaire. Il se souvint comme une odeur de peinture, mais, quelques jours plus tard, se trouvant devant des constructions métalliques, il était en train de soudure. Cette odeur qui lui rappela celle d'un soudeur (il fut effrayé par la tournure de l'affaire, il quitta le square en laissant l'impression d'être toujours en train de soudure). Solite phénomène, il se rassura et de tremblement de terre, il se rassura. Une borne de police-secours, une vitre, mais comme son véhicule disparu, il se ravisa. Sur la route, une voiture arriva sur les lieux, l'arrêta et, très ébranlé, un commissariat tout proche. Le service ne voulut pas de lui, lui enjoignant simplement de se reposer chez lui pour se reposer. Il suivit ce conseil, il erra le reste de la nuit.

Dans la matinée qui suivit la rencontre, il se rendit chez lui où il raconta, toujours serein, son expérience.

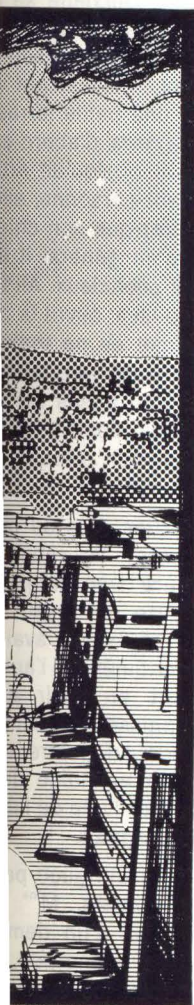


Ets Pendv

REPRODUCTION
COPIE AU DUPLI

à allure modérée
orientée de nord-

tout d'abord qu'il
s les événements
ien vite son juge-
ssé devant le té-
changea brusque-
rigea à vive allure
e sorte de siffle-
x ou trois secon-
omb de l'observa-
uit pareil à celui
rs que le témoin



remarqua que la source lumineuse se trou-
vait au centre d'un engin sombre de forme
circulaire dont aucun autre détail n'était
perceptible. Il ne put évaluer avec précision
les dimensions ni l'altitude de l'objet ; se-
lon ses dires, celui-ci devait être soit très
grand et très haut dans le ciel, soit de
taille plus réduite et à plus basse altitude.
Il formait une grande tache noire qui mas-
quait les étoiles.

Très inquiet, le témoin se leva et se trouva
enveloppé à ce moment par un rayonne-
ment de chaleur très désagréable dégagé
par l'objet stationnaire. Il sentit égale-
ment comme une odeur de soufre (quelques
jours plus tard, se trouvant dans un atelier
de constructions métalliques où un ouvrier
était en train de souder, il perçut une
odeur qui lui rappela celle dégagée par l'en-
gin). Effrayé par la tournure des événements,
il quitta le square en courant et, ayant
l'impression d'être toujours survolé par l'in-
solite phénomène, il se sentit pris de fris-
sons et de tremblements. Apercevant une
borne de police-secours, il pensa en briser la
vitre, mais comme son poursuivant avait
disparu, il se ravisa. Sur ces entrefaites, une
voiture arriva sur les lieux ; Marc Smeets
l'arrêta et, très ébranlé, se fit conduire à
un commissariat tout proche. L'agent de
service ne voulut pas recueillir sa déposé-
tion, lui enjoignant simplement de rentrer
chez lui pour se reposer. Trop énervé pour
suivre ce conseil, il erra dans la ville tout le
restant de la nuit.

Dans la matinée qui suivit cette singulière
rencontre, il se rendit chez un médecin à
qui il raconta, toujours sous le coup de l'é-

motion, les péripéties de son observation
nocturne. Considérant que son patient avait
besoin de repos, ce médecin lui accorda
six semaines de congé, après avoir effec-
tué un examen comportant notamment un
métabolisme. Au soir de cette journée
mouvementée, Marc Smeets se plaignit
d'une forte inflammation de la gorge et
constata un échauffement anormal des
pieds, ce qui l'amena à consulter un second
médecin.

Sans qu'elle présente un caractère aussi in-
quiétant, le jeune homme fit quelques mois
plus tard une autre observation dans son
quartier. Un lundi soir de janvier 1972, vers
20 h, il remarqua un point lumineux plus
gros qu'une étoile. En provenance du sud,
celui-ci évoluait en zigzaguant à une alti-
tude relativement basse mais indétermina-
ble avec précision. Lors du passage du phé-
nomène au zénith, le témoin, qui se trou-
vait au carrefour des rues Reper Vreven, Fé-
lix Sterckx et Stevens-Delannoy, remarqua
qu'il s'agissait plus exactement de trois
points lumineux bien distincts, disposés en
triangle. Il ne put suivre des yeux que du-
rant quelques secondes cette apparition
silencieuse, car une voiture en masqua la
trajectoire très rapidement. Marc Smeets
déclara formellement qu'il ne s'était pas
trouvé en présence d'un avion.

C'est grâce à l'obligeant concours de M.
Roger Lorthioir que cet intéressant témoi-
gnage a été recueilli.

Jean-Luc Vertongen.

dessin : Gélem.

Ets Pendville & Cie rue Marie-Henriette, 52-54
1050 Bruxelles tél. : 48 52 98

REPRODUCTION DE PLANS PHOTOCOPIE FOURNITURES DE BUREAU
COPIE AU DUPLICATEUR ADRESSAGE OFFSET STENCIL ELECTRONIQUE